

Publiée le 6 MARS 2023

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Lundi 13 mars 2023 – 18h00**

LISTE DES DELIBERATIONS

Article L.2121-25 modifié du code général des collectivités territoriales

N° de la délibération	Objet	Résultat du vote
23-003	Rapport d'orientation budgétaire 2023 du CCAS	Unanimité
23-004	Solidaribus : Mise à jour de la convention de partenariat avec le Secours Populaire du Gard	Unanimité
23-005	Convention partenariale entre la résidence autonomie « Les marguerites » et la clinique « La Camargue	Unanimité
23-006	Mise à jour de la convention cadre pour la mise à disposition d'un bureau d'accueil confidentiel	Unanimité

Le Maire,
Président du Centre communal d'action sociale,
Jean-Jacques GRANAT


